



HYDREAULYS



HYDREAULYS

RAPPORT d'activité

2022



Le Code général des collectivités territoriales prévoit l'élaboration de 2 rapports :

- > Un rapport annuel qui rend compte du prix et de la qualité du service rendu durant l'année écoulée et communique les résultats des indicateurs réglementaires (article L.2224-5) ;
- > Un rapport d'activité qui retrace l'activité de l'établissement pendant l'exercice précédent et s'accompagne du compte administratif (article L.5211-39).

HYDREAULYS répond à ces obligations en produisant, pour l'exercice 2022, un rapport unique qui présente l'ensemble des informations exigées par les textes.

MOT DU PRÉSIDENT



Marc TOURELLE

« Pour être heureux vivons cachés ». Telle pourrait être notre devise sur les Stations d'Épuration du Syndicat, tant à Carré de Réunion, dont l'insertion paysagère à deux pas du Château de Versailles et l'aménagement en fond

de vallon sont une vraie réussite, qu'à la station Val de Gally, au cœur du territoire rural de la Plaine de Versailles.

Pour autant, les diverses missions menées par le syndicat HYDREAULYS au service des collectivités dans le domaine de l'assainissement ont vraiment besoin d'être mieux connues des élus du territoire comme du grand public.

C'est l'objectif de ce présent rapport d'activité qui rend compte du travail important réalisé par le syndicat HYDREAULYS en 2022.

Au cœur de nos activités, l'innovation et la préservation des ressources occupent une place majeure et la station d'épuration Carré de Réunion en est une vivante illustration avec la réalisation de l'unité d'injection de biométhane sur le réseau, la turbine hydroélectrique et la pose de panneaux photovoltaïques.

L'année 2022 est aussi marquée par la mise en œuvre de l'utilisation des eaux traitées pour un usage agricole autorisée par arrêté préfectoral. Il s'agit d'un sujet particulièrement sensible à l'heure où la ressource en eau se raréfie et qui fait de la station d'épuration l'une des premières en France à se doter d'équipements pour une production significative d'eau recyclée.

L'année 2022 marque enfin la fin d'une conséquente réhabilitation avec les travaux réalisés l'été dernier pour amener l'usine Carré de Réunion à sa capacité de traitement initialement prévue. Nous investissons sur l'avenir puisque nous avons passé un marché pour la réhabilitation de la STEP Val de Gally dont les travaux seront réalisés en 2023.

De la même façon, un plan pluriannuel d'investissement d'envergure est prévu pour les réseaux communaux des 4 villes qui ont confié la compétence collecte communale au syndicat.

Nous avons aussi mené des études et des travaux importants sur nos collecteurs de transport, tant sur les bassins versants Est et Ouest que sur le réseau de la STEP Val de Gally. Le planning de travaux sur le Collecteur Versailles Sud a été recalé en raison des épreuves d'équitation des JO 2024 qui se dérouleront au Château de Versailles.

Nous poursuivons également l'amélioration du traitement des odeurs sur le réseau de transport du Bassin Versant Est.

Enfin, le ru de Gally est l'objet de toute notre attention. Nous poursuivons l'étude active de notre prochain projet sur Chavenay et travaillons à un ambitieux plan de reméandrage depuis le domaine de la Faisanderie jusqu'aux portes de Rennemoulin.

Dans le dossier du verrou hydraulique de Rennemoulin, des éléments complémentaires ont été fournis aux services de l'Etat afin qu'ils statuent sur notre dossier Loi sur l'Eau déposé en 2019.

Ce rapport vous montre combien la tâche du syndicat est variée et combien elle est importante.

Finalement, la devise qui convient est celle d'Albert de Gondi, Maréchal de France au 16ème siècle et dont le système hydraulique des jeux d'eau du Château qu'il possédait à Bailly et à Noisy faisait l'admiration de tous.

Cette devise est « Non Sine Labore ».

Je remercie vivement l'équipe du Syndicat sous la direction de Philippe Leroy, nos partenaires et délégués ainsi que les élus du Syndicat avec qui je partage la joie de ce service public d'assainissement.

CARTE DU TERRITOIRE HYDREAULYS



Le territoire d'HYDREAULYS réunit 31 communes du département des Yvelines et des Hauts-de-Seine :

- La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (11 communes sur 19),
- La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (8 communes sur 12),
- La Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (1 commune sur 20),
- La Communauté de communes Cœur d'Yvelines (2 communes sur 31),
- La Communauté de communes Gally Mauldre (5 communes sur 11),
- L'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine-Ouest (4 communes sur 8).

L'ambition du syndicat est d'assurer une logique environnementale du cycle de l'eau à une échelle pertinente. Ainsi, HYDREAULYS gère les compétences :

- **Assainissement communal** (collecte des eaux usées et pluviales et assainissement non collectif) pour les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École

- **Transport** des eaux résiduaires urbaines collectées par les réseaux communaux :

- > pour les effluents du bassin de collecte Est, jusqu'aux émissaires interdépartementaux du SIAAP, sur un linéaire de collecteurs de 35 km
- > pour les effluents du bassin de collecte Ouest, jusqu'à l'usine Carré de Réunion sur un linéaire de 44 km de réseau
- > pour les effluents du bassin de collecte de la STEP Val de Gally sur un linéaire de 22 km

- **Gestion des ouvrages de régulation sur les bassins versants Ouest** (bassins de Rennemoulin et de Maltoute), Est (bassin de Sèvres) et Val de Gally (bassins de la Haie Bergerie et des Clays)

- **Traitement** au niveau de l'usine d'épuration Carré de Réunion située sur les communes de Bailly et Saint-Cyr-l'École et de la station d'épuration Val de Gally à Villepreux

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre le risque Inondation** comprenant l'aménagement et l'entretien du ru de Gally entre Versailles et Beynes (jusqu'à sa confluence avec la Mauldre

LES MOYENS HUMAINS

Philippe LEROY succède à **Laurence BRÉUS**, en tant que Directeur Général des Services.

Il encadre une équipe mutualisée :

PÔLE TECHNIQUE

Geoffrey STABOLESPSY

Responsable eau potable

Sylvain BRUNEL

Responsable travaux eau potable

Sandrine MESSAGER

Responsable assainissement et GEMAPI

Jamel AMGHAR-SOUSSI

Technicien travaux assainissement

Caroline NAQUET

Technicien assainissement

Julien GIOVINAZZO

Technicien assainissement

Sébastien BARRIO

Technicien GEMAPI

PÔLE ADMINISTRATIF

Emmanuelle-Hélène MONTET

Responsable administratif

Hermann LE BAS

Directeur financier et contrôle des DSP

Ludovic GOMBERT

Responsable communication

Christiane RENAULT

Responsable marchés publics

Corinne MARGERIE

Comptable

Florence LESOURD

Assistante de direction

Isabelle BUJON

Assistante administrative

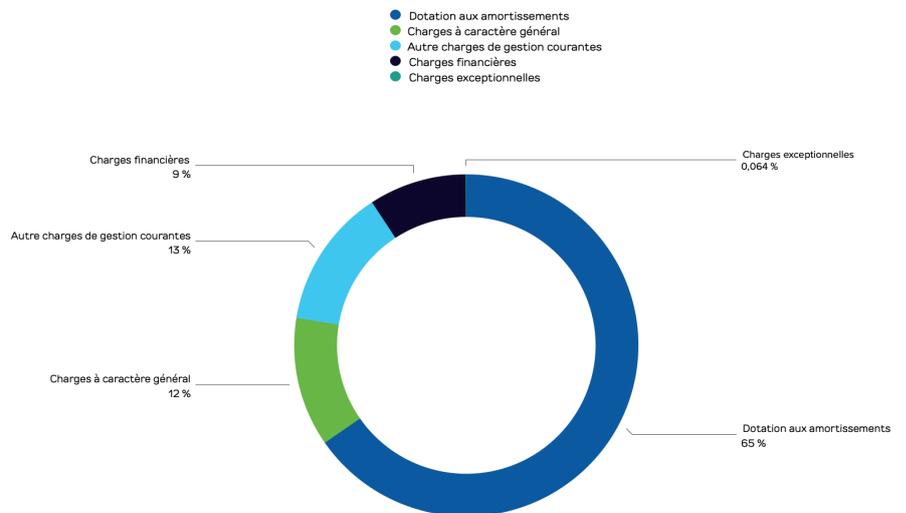
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS ASSAINISSEMENT

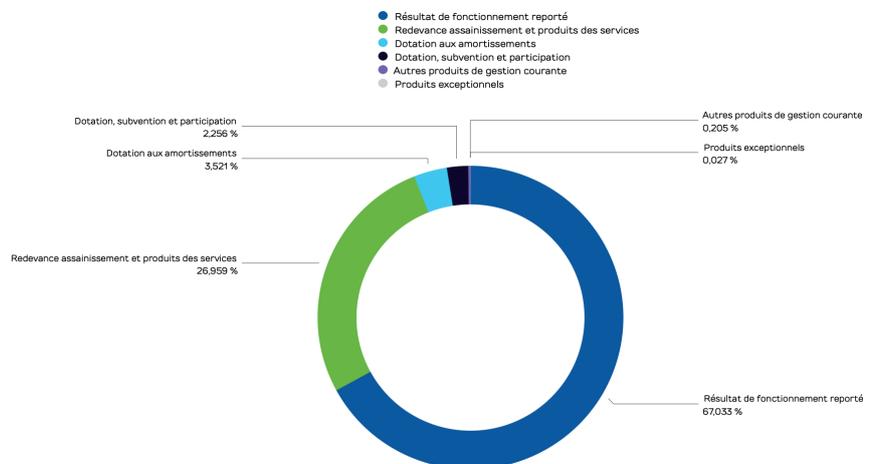
La balance générale du compte de résultat 2022 d'HYDREAULYS fait ressortir un excédent d'exploitation de **38 075 187,74€** et un déficit d'investissement de **3 209 482,27€**, d'où un excédent global de **34 865 705,47€**.

DÉPENSES D'EXPLOITATION 2022

Description	Montant
Dotation aux amortissements	5 933 158,71 €
Charges à caractère général	1 108 901,87 €
Autre charges de gestion courantes	1 198 616,72 €
Charges financières	832 423,91 €
Charges exceptionnelles	5843,33 €
Total	9 078 944,54 €



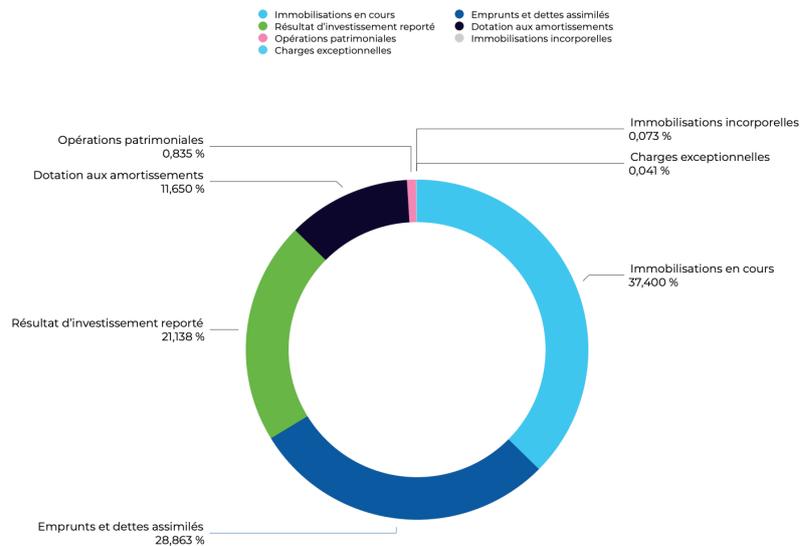
Description	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	31 608 700,46 €
Redevance assainissement et produits des services	12 712 251,59 €
Dotation aux amortissements	1 660 103,10 €
Dotation, subvention et participation	1 063 749,71 €
Autres produits de gestion courante	96 827,42 €
Produits exceptionnels	12 500,00 €
Total	47 154 132,28 €



LES MOYENS FINANCIERS

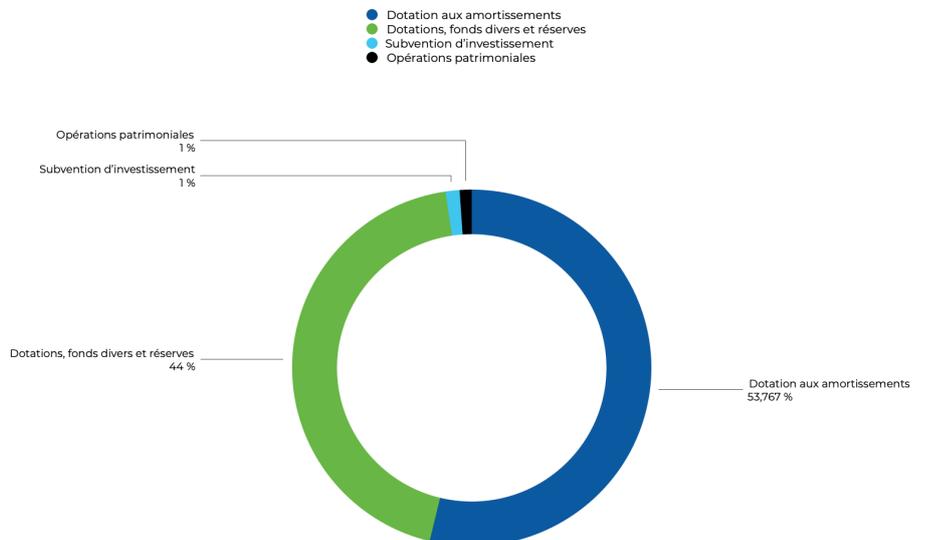
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Description	Montant
Immobilisations en cours	5 329 690,61 €
Emprunts et dettes assimilés	4 113 118,04 €
Résultat d'investissement reporté	3 012 243,46 €
Dotations aux amortissements	1 660 103,10 €
Opérations patrimoniales	118 957,19 €
Immobilisations incorporelles	10 412,50 €
Charges exceptionnelles	5 843,33 €
Total	14 250 368,23 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Description	Montant
Dotations aux amortissements	5 933 158,71 €
Dotations, fonds divers et réserves	4 844 046,73 €
Subvention d'investissement	138 880,00 €
Opérations patrimoniales	118 957,19 €
Total	11 035 042,63 €



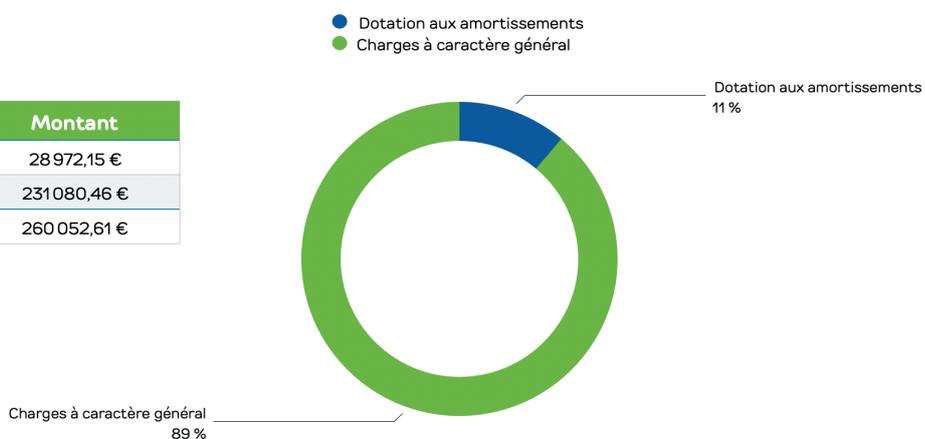
LES MOYENS FINANCIERS

HYDREAULYS GEMAPI

La balance générale du compte de résultat 2022 d'HYDREAULYS GEMAPI fait ressortir un excédent d'exploitation de **556 500,77€** et un excédent d'investissement de **32 383,78€**, d'où un excédent global de **588 884,55€**

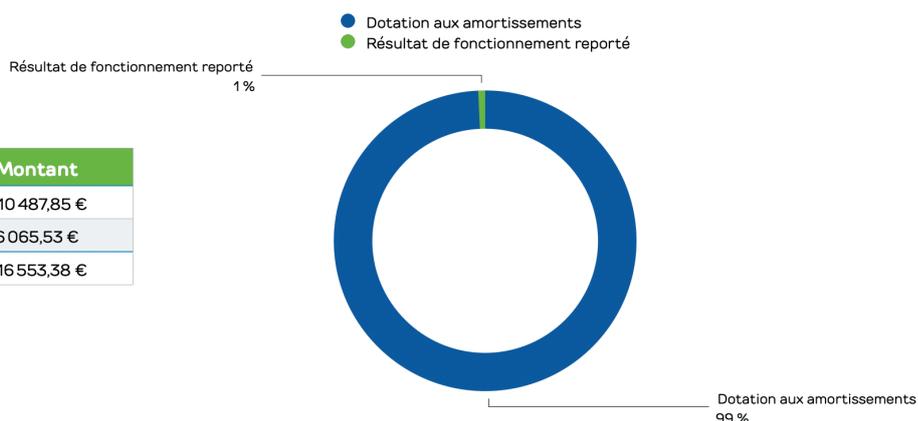
DÉPENSES D'EXPLOITATION 2022

Description	Montant
Dotation aux amortissements	28 972,15 €
Charges à caractère général	231 080,46 €
Total	260 052,61 €



RECETTES D'EXPLOITATION 2022

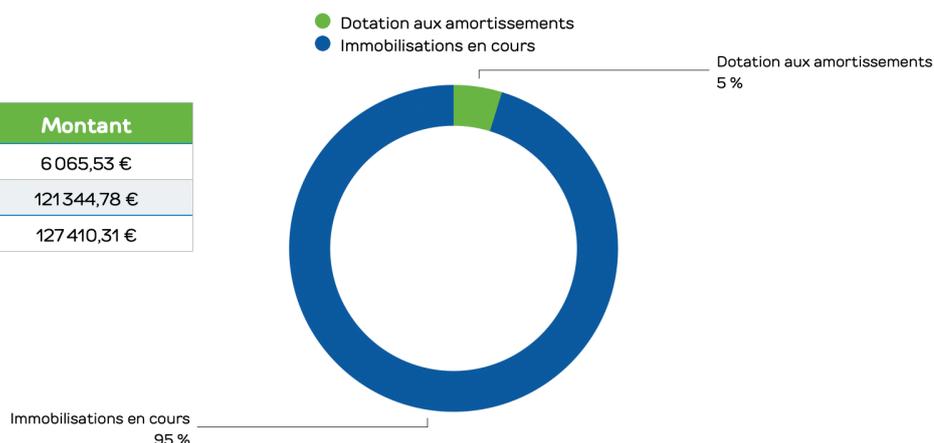
Description	Montant
Dotation aux amortissements	810 487,85 €
Résultat de fonctionnement reporté	6 065,53 €
Total	816 553,38 €



LES MOYENS FINANCIERS

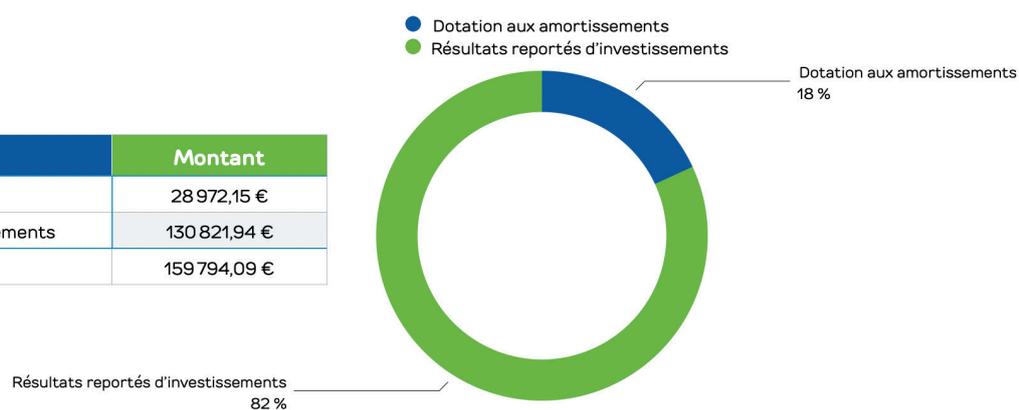
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Description	Montant
Dotation aux amortissements	6 065,53 €
Immobilisations en cours	121 344,78 €
Total	127 410,31 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Description	Montant
Dotation aux amortissements	28 972,15 €
Résultats reportés d'investissements	130 821,94 €
Total	159 794,09 €



LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2022



MEMBRES DU COMITÉ

CA VGP	ALEXIS Jacques VERSPIEREN Éric LUCE Jean-Philippe DEMASSIET Jérémy RIVAUD Richard SANSON Alain BRAU Sonia DANTAS Isidro RIBERT Benoît CHARPENTIER VIOLAINE JORIO Claude SOLEILLE Louis-Marie TOURELLE Marc MOLINSKI Christophe LEJEUNE Richard BAYLE Bruno-Olivier THEVENOT Pascal HUCHELOUP Frédéric CHATELUS François-Gilles LION Emmanuel POULLENNEC Gwilherm SCHMIT Martine DARCHIS François DUPAU Éric GUITTON Xavier NOURRY Wenceslas OLIER Jean-Philippe SCHNEIDER Bertrand HOURDIN Arnaud DEVELAY Benjamin	EPT GPSO	BISSON Jacques DORISON Isabelle DE LA RONCIERE Grégoire FLAMANT Pascale CHEVALIER Pierre MENET Francis RE Annie LIEVRE Hervé VAN WENT Martine FORTIN Jean-Pierre BOULANGER Julien BREUX Françoise	CA SQY	ADELAIDE Roger BASTONI Catherine BEAULIEU Françoise LERSTEAU Henri-Pierre ROUSSEL Eva PELEGRIN Frédéric AFONSO Olivier REYNAUD Gilbert SATRE Isabelle HAMONIC Jean-Baptiste BOUCHET Brigitte PERRROT Aurélien BEAUGENDRE Anne-Andrée DHAOUADI Housseem GRANDE Christian BOUSSARD Bruno MOIGNO Philippe STUCKI Sophie BLANCQUART Laurent GENOU Patrick PERON Claudine CHATAGNIER Bertrand NICOL Christian GAZEYEFF Igor MEY Darivath MONTARDIER Marc RAMAGE Sébastien DALI OUHARZOUNE Noura REBOUL Frédéric VERGNIAULT Denis
		CA SGBS	DE TONQUEDEC Isabelle CHARLES-BERETTI Muriel		
				Saint-Nom- la-Bretèche	PARFAIT Gérard LESAGE-GIACOMINI Romain
				CC Gally Mauldre	RICHARD Laurent COTIGNY Jérôme BEZARD Christian MARTIN Éric MUSILLAMI Frédéric GOMPERTZ Stéphane DEKEYREL Yves STUDNIA Gilles
				CC Cœur d'Yvelines	LANEN Catherine CHARTON Patricia

Titulaires – Suppléant



MEMBRES DU BUREAU

Président

1^{er} Vice-Président2^e Vice-Président3^e Vice-Président4^e Vice-Président5^e Vice-Président6^e Vice-Président7^e Vice-Président8^e Vice-Président9^e Vice-Président

Autre membre du bureau

Autre membre du bureau

Marc TOURELLE**Eva ROUSSEL****Grégoire de la RONCIÈRE****Sonia BRAU****Henri-Pierre LERSTEAU****Jacques BISSON****Richard RIVAUD****Françoise BEAULIEU****François DARCHIS****Laurent RICHARD****Gérard PARFAIT****Benoît RIBERT***Transport**Finances**Communication**Marchés publics**Urbanisme et patrimoine foncier**Collecte**Traitement et transport – STEP Val de Gally**Traitement – STEP Carré de Réunion**Bassin versant du ru de Gally*


COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Marc TOURELLE*Président***Eva ROUSSEL****Benoît RIBERT****Catherine BASTONI****Francis MENET****Xavier GUITTON****Richard RIVAUD****Jacques BISSON****Associations**

Versailles Environnement et initiative

Yvelines Environnement

Versailles Graine Active

Sauvegarde Animation de Versailles et Environs



COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO) ET DSP (CDSP) ASSAINISSEMENT ET GEMAPI

Marc TOURELLE*Président***Henri-Pierre LERSTEAU***Président délégué***Titulaires :****Xavier GUITTON****Pierre CHEVALIER****Eva ROUSSEL****Sonia BRAU****Françoise BEAULIEU****Suppléants :**

François DARCHIS

Isabelle DORISON

Catherine BASTONI

Jérôme COTIGNY

Benoît RIBERT

Comptable Public

Représentant du ministère de la concurrence



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET CONTRÔLE FINANCIER

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, Sonia BRAU, Xavier GUITTON, Françoise BEAULIEU, Grégoire de la RONCIÈRE


COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES ASSAINISSEMENT

Marc TOURELLE, Eva ROUSSEL, François DARCHIS, Grégoire de la RONCIÈRE


COMMISSION TRAVAUX ET FINANCES GEMAPI

Marc TOURELLE, Laurent RICHARD, Françoise BEAULIEU, François-Gilles CHATELUS**Claude JAMATI** Président d'honneur

LES ÉTUDES ET TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2022

Les travaux d'investissements et le suivi des études sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'HYDREAULYS. Le contrôle des contrats de Délégation de Service Public (DSP) est assuré par les services techniques, administratifs et financiers d'HYDREAULYS.

L'exploitation de l'usine d'épuration Carré de Réunion, des réseaux de transport des bassins versants Ouest, des bassins de rétention et de l'entretien de la rivière jusqu'à l'ouvrage de Rennemoulin est assurée par la Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SEVESC) dans le cadre de Délégation de Service Public (DSP) dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2025.

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des 3 autres DSP d'HYDREAULYS fusionnées en une seule à savoir :

- Réseaux de transport et station d'épuration du Bassin versant Val de Gally à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
- Réseaux de transport et ouvrages du Bassin versant Est (BVE) à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- Assainissement communal des communes de Bailly, Le Chesnay-Rocquencourt, Fontenay-Le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole à compter du 1^{er} janvier 2023.

La consultation pour la délégation de service public a eu lieu du 18 janvier au 14 mars 2022. Trois candidats ont déposé une offre : SEVESC, VEOLIA et SEFO. Le Comité syndical, par délibération du 8 juin, a approuvé le choix du Président en désignant la SEVESC comme délégataire d'HYDREAULYS jusqu'au 31 décembre 2025.

Après consultations selon les procédures du Code de la Commande Publique, deux Accords-Cadres à Bons de Commandes d'importance pour le syndicat ont été attribués en 2022, pour une période d'un an renouvelable 3 fois :

- travaux de réhabilitation des réseaux non visitables : groupement d'entreprises HP BTP/SADE,
- prestations de Maîtrise d'œuvre : groupement EGIS Eau/SAFEGE/INFRANEO.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT BASSIN VERSANT OUEST



La réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) du Bassin Versant Ouest d'HYDREAULYS (dont les eaux usées sont raccordées à l'usine d'épuration Carré de Réunion) a débuté en juin 2019. La commune de Bois d'Arcy (gérée par Versailles Grand Parc) et la copropriété Parly 2 ont adhéré à la démarche.

Une subvention de 80 % a été accordée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN).

Le SDA est décomposé en 5 phases :

- Recueil et analyse des données existantes sur le territoire ;
- Quantification des charges hydrauliques et polluantes ;
- Investigations complémentaires (test à la fumée, contrôle de conformité de branchement, ITV...) et modélisation ;

- Étude des scénarii et élaboration du schéma directeur ;
- Dossier d'enquête publique.

Les phases 3 et 4 ont été réalisées en 2022 aboutissant à un programme de travaux ambitieux qu'HYDREAULYS va commencer à exécuter dès 2023 par le quartier Roger Henry à Saint-Cyr-l'École.

La phase 5 sera réalisée en 2023.

COMPÉTENCE TRAITEMENT USINE D'ÉPURATION CARRÉ DE RÉUNION

12 821 390 m³ d'eau traitée en 2022

L'usine d'épuration Carré de Réunion jugée conforme par la Police de l'eau

Comme chaque année, la Direction Départementale des Territoires (DDT), responsable de la Police de l'eau évalue la conformité du système d'assainissement Carré de Réunion (traitement et collecte). Pour l'année 2022, **ce système est conforme** aux exigences imposées par les réglementations nationale et locale.



Des opérations d'envergure

Mise en route de la REUT

Après l'obtention de l'Arrêté Préfectoral en 2020 et un retard de mise en route en raison de la crise sanitaire, la réutilisation des eaux usées traitées a été officiellement mise en service le 3 avril 2022 pour protéger les vergers des Fermes de Gally contre le gel. En raison de l'été particulièrement sec, les Fermes de Gally ont obtenu l'autorisation de l'Etat de prolonger la période d'irrigation des cultures jusqu'au 15 novembre 2022 (au lieu du 30 septembre). Au total, 216 127 m³ d'eau de REUT ont été distribués en 2022 aux Fermes de Gally.



Aspersion des vergers d'eau de REUT pendant les gels tardifs

Couverture de l'entrée de l'usine

Dans le passé, cette partie de l'usine était découverte. En 2018, il a été décidé de la recouvrir d'une bâche photocatalytique pour limiter les nuisances olfactives. Le système étant peu esthétique et efficace, le canal d'arrivée connecté au collecteur Versailles sud a été recouvert d'une dalle béton en 2022. La route historique d'arrivée du collecteur Versailles sud datant du XVIII^{ème} siècle a été préservée et mise en valeur. La dalle sera végétalisée en 2023-2024 apportant une amélioration paysagère notable à l'entrée du site.



Couverture Béton de l'entrée STEP CDR

ToxMate

Un dispositif de biosurveillance qui permet d'évaluer la toxicité des eaux en temps réel en fonction de leur impact sur des organismes vivants (3 espèces : le gammare, la limnée et la sangsue) a été mis en service début juin 2022 pour une période minimale d'un an. Ce procédé est expérimental et subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de l'appel à projet innovation. Son objectif est de sécuriser la surveillance du rejet dans un contexte de REUT et repose sur l'observation en continu, par caméra, du mouvement des 3 espèces en contact avec les eaux usées traitées.



Dispositif ToxMate

Travaux de passage en configuration 3 / Extension membranaire / Panneaux Photovoltaïques

L'année 2022 a surtout été marquée par le lancement d'un marché en 3 lots :

- Lot 1 : Passage en configuration 3 pour amener la STEP Carré de Réunion à sa capacité de traitement initialement prévue au marché de refonte complète de l'usine et autorisé par Arrêté Préfectoral soit 20,4 tDBO₅/j
- Lot 2 : Extension du traitement membranaire afin de sécuriser et faciliter l'exploitation
- Lot 3 : Mise en place d'une couverture photovoltaïque sur le bassin de la zone 7

Les travaux du lot 1 d'un montant de 1,686 M€ ont été réalisés pendant la période estivale pour profiter des débits réduits et de l'obligation de fonctionner sur une seule file de traitement à la fois. Ainsi, les travaux ont débuté le 20 juin par la file Ouest.

La mise en boue du bassin d'aération sur la zone 7 pour la file Ouest s'est déroulée le 13 juillet avec succès. La file Est a, elle, été mise en fonctionnement le 26 août 2022 avec 2 semaines d'avance sur le planning prévisionnel. Pendant toute cette période, les eaux traitées ont respecté les normes de rejet



Mise en service de la zone 7

Pour le lot 2, la commande des membranes a été passée (près d'un an de délai de fabrication et livraison), les études sur l'état des cuves membranaires ont été menées et mettent en avant un état dégradé nécessitant à court terme la reprise en résine des 2 files à équiper en 2023 et à moyen terme la reprise de toutes les files en fonctionnement. Le montant initial de ce lot s'élève à 3,488 M€ (sans la réhabilitation des cuves).

Les autorisations administratives (mairie de Bailly, ABF, DRIEAT) ont été obtenues pour la mise en place de nouveaux panneaux photovoltaïques sur les zones 3, 5 (réalisées via un marché propre, par le délégataire) et 7 (réalisée dans le cadre de ce marché public pour un montant de 784 k€HT). Les travaux seront réalisés en avril/mai 2023.



Photomontage avant/après panneaux zone 7

COMPÉTENCE TRAITEMENT

STATION D'ÉPURATION VAL DE GALLY

2 148 576 m³ d'eau traitée en 2022

L'usine d'épuration Val de Gally jugée conforme par la Police de l'eau

Depuis 2019, le **système d'assainissement Val de Gally est conforme** aux exigences imposées par les réglementations nationale et locale.



Inondation du local d'extraction des boues

Dans le rapport d'activité 2021, il avait été mis en avant les inondations subies sur le site notamment au niveau du local d'extraction des boues. Des travaux d'étanchéification et de réhausse de l'escalier ainsi qu'une voirie avec une pente dirigée vers les espaces verts ont été réalisés. Aucune inondation n'a été constatée depuis.



Aménagement de la zone pour lutter contre ces inondations

Travaux de réhabilitation de la STEP Val de Gally

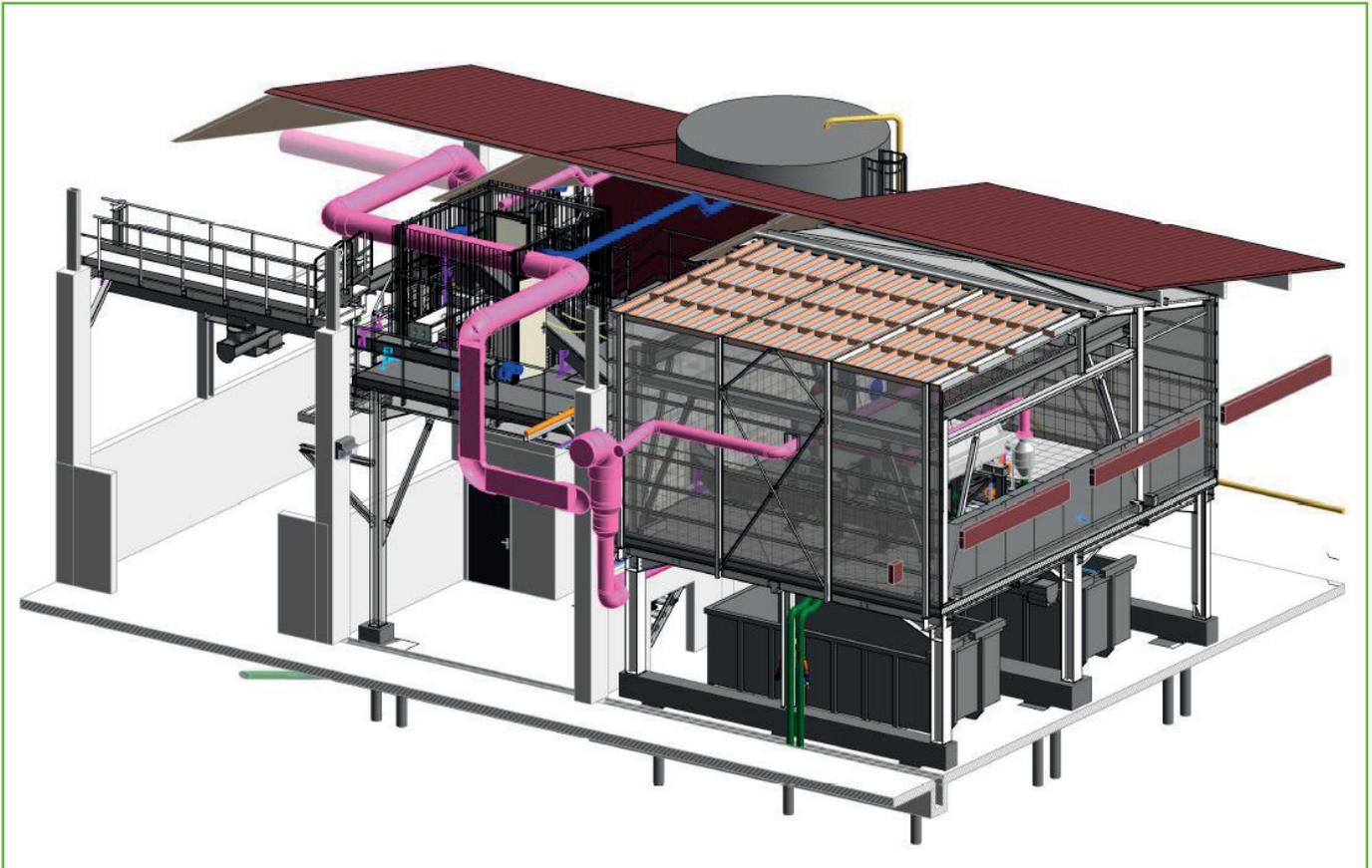
Les travaux ont pour objectifs de :

- Sécuriser l'atelier stockage/dosage de chlorure ferrique avec mise en place :
 - > d'une rétention des égouttures au niveau du point de dépotage avec rejet dans le poste toute eaux
 - > de nouvelles pompes de dosage installées dans un coffret adapté pour protéger les exploitants
 - > de nouveaux points d'injection dans les bassins biologiques avec débitmètres

- Reconstruire complètement l'atelier de déshydratation des boues, en déplaçant les centrifugeuses et postes associés dans l'aire de stockage de boues qui dispose de la place disponible
- Modifier le processus de chaulage et de transfert des boues vers les casiers de stockage

Au terme de la consultation qui s'est déroulée du 25 mars au 10 juin 2022, 3 offres ont été reçues. L'offre variante du groupement SOGEA Nord-Ouest TP/PINTO GC/DF Industrie/ARES a été retenue lors de la Commission d'Analyse des Offres du 26/09/2022 pour un montant d'un peu moins de 2 M€.

L'opération est subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (778 k€). Les travaux seront réalisés en 2023.



Plan projet d'aménagement du local de déshydratation des boues de la STEP Val de Gally

COMPÉTENCE TRANSPORT

Réseaux EU-UN : 93 km

Réseaux EP : 8 km

Postes de Relèvement : 7

Bassins de stockage : 5

Chambres à Sable : 3

Réhabilitation des collecteurs B et D à Viroflay, Chaville et Sèvres

Les travaux de la 4^{ème} et dernière année du programme de réhabilitation des collecteurs de transport B et D entre Viroflay et Sèvres se sont achevés en juin 2022. Ils auront permis de réhabiliter 1483 ml de collecteurs. L'opération, d'un montant de 2,6 M€, a obtenu une subvention d'un peu plus de 1 M€ et une avance de 520 k€ par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

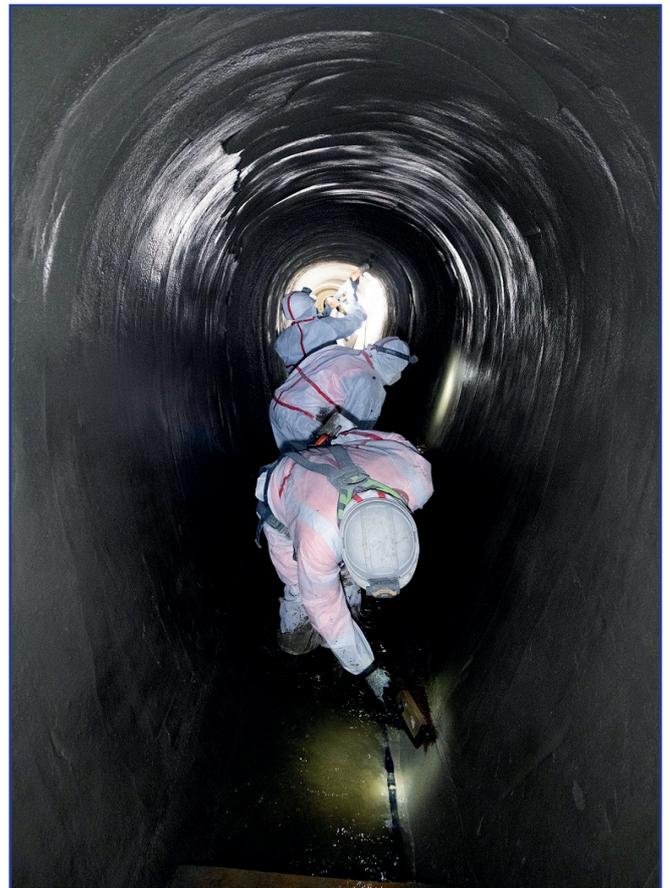
En tout pour ce programme pluriannuel de travaux sur les collecteurs B et D, ce sont plus de 6 km de réseaux visitables qui auront été réhabilités permettant ainsi la conservation de ce patrimoine exceptionnel pour les 30 à 50 prochaines années.

Traitement des odeurs Bassin Versant Est

Dans le cadre de l'avenant n°6, un fonds de lutte contre les nuisances olfactives a été créé. De nombreux avaloirs ont été équipés en système anti-odeur principalement sur Sèvres et Chaville.

Après la mise en place, en 2021, sur le Puits Technique n°5 présent près de l'Atrium de Chaville, d'un traitement de l'air par charbon actif, le traitement des odeurs sur le secteur a été amélioré par la mise en place d'une bâche sur les trappes d'accès au puits.

Pusieurs capteurs de mesure d' H_2S ont également été installés tout au long de la RD910.



Enduit projeté sur le collecteur B



Mise en place de la trappe anti-odeur par les équipes de SEVESC sur PT₅ et capteur H_2S

Connexion des effluents de Saint-Quentin-en-Yvelines et du quartier Satory Ouest à Versailles à l'usine d'épuration Carré de Réunion

Les études complémentaires sur les impacts qualitatif et quantitatif sur le ru de Gally et les études financières ont été réalisées durant l'année 2022.

Elles permettront de prendre une décision, en 2023, sur la poursuite ou non du projet.

Réhabilitation du collecteur Versailles Sud



Carrotage d'échantillons du collecteur Versailles Sud

Le groupement EGIS Eau/Agence BORTOLUSSI retenu en 2021 à la suite du classement en Monument Historique du collecteur Versailles Sud a coordonné, en 2022, les études complémentaires nécessaires à la rédaction de l'étude diagnostique : mise à jour et équipement de regards, sondages destructifs, études géotechniques... Le planning a été recalé pour débuter les travaux après les Jeux Olympiques 2024.

Les premières conclusions s'orientent vers :

- Une reconstruction en lieu et place ou dévoiement et pose en tranchée ouverte sur environ 400 mètres de réseau, trop dégradé pour être restauré
- Une reconstruction par microtunnelier sur environ 750 mètres par microtunnelier sur une portion également trop dégradée pour être rénovée
- Une restauration du radier sur la totalité du linéaire (3,8 km)
- Une restauration des parois par l'intérieur sur le reste du linéaire

Réhabilitation du collecteur Fond de Berthe sur les communes de Saint-Nom-la-Bretèche et Chavenay

Le Bureau d'Etudes IRH accompagne HYDREAULYS dans ce dossier complexe. Ce collecteur qui transporte les eaux usées de la partie Ouest de Saint-Nom-la-Bretèche déborde régulièrement.

L'étude AVP (Avant Projet) a été réalisée en 2022. Des rencontres avec les propriétaires et exploitants agricoles ont été initiés pour prendre en compte leur contrainte culturelle.

Les travaux devraient se dérouler en 2 phases :

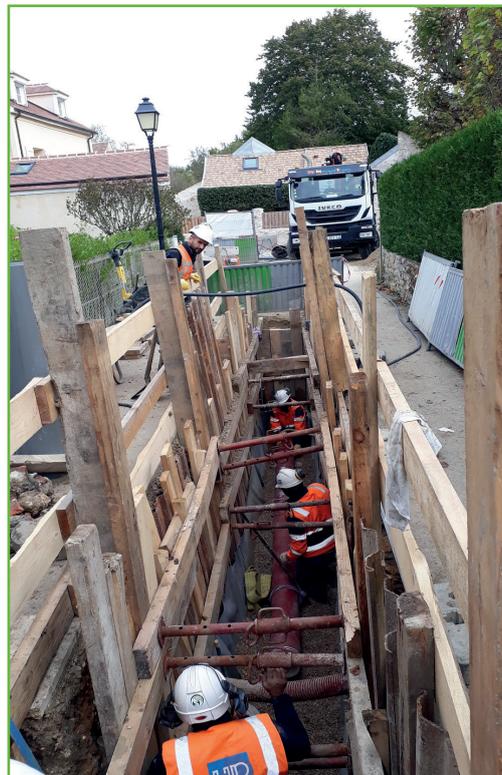
- **En 2023** : reconstruction de la partie aval en DN300 (au lieu de DN200) de la Ferme de Mézu à la STEP et au maximum sous chemin afin de faciliter son entretien
- **En 2024** : chemisage du collecteur amont et construction d'un bassin de stockage

Réhabilitation du collecteur C de Saint-Nom-la-Bretèche

Le collecteur C à Saint-Nom-la-Bretèche au niveau du Chemin du Golf, rue Daniel Dreyfus et chemin de la Source a été identifié en mauvais état lors du SDA réalisé sur le territoire et finalisé en 2019. Les travaux de réhabilitation ont débuté en septembre 2022 et seront finalisés en 2023.

Ils ont pour objectifs de :

- reconstruire en lieu et place 172 mètres de collecteur eaux usées DN200
- réhabiliter sans tranchée (fraisage et chemisage) 70 mètres de collecteur DN200
- reconstruire en lieu et place 28 branchements
- créer 31 boîtes de branchements
- combler 4 branchements hors services
- déterrer 2 regards de visite enterrés
- réhabiliter sans tranchée et sécuriser 14 regards de visite



Tranchée rue Daniel Dreyfus à Saint-Nom-la-Bretèche

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Réseaux EU-UN : 88 km

Réseaux EP : 63 km

Postes de Relèvement : 10

Bassins de stockage : 10

Chambres à Sable : 4

Les communes de Bailly, Fontenay-le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt et Saint-Cyr-l'École ont confié la compétence assainissement communal – collecte des eaux usées et des eaux pluviales et assainissement non collectif – à HYDREAULYS qui assure, avec l'aide de la société SEVESC, l'exploitation des réseaux depuis le 1^{er} janvier 2018.

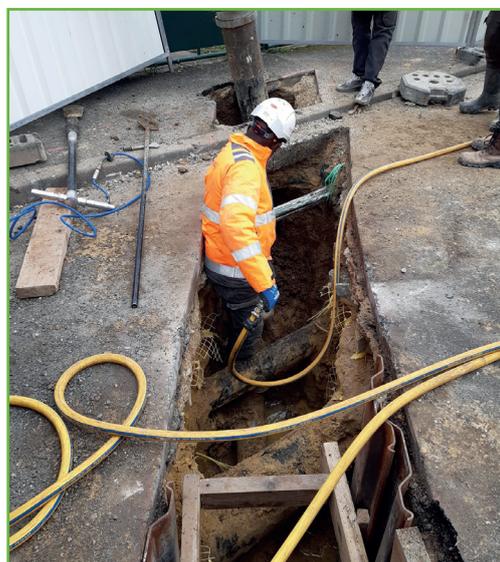
Des réunions trimestrielles sont organisées avec chaque commune pour faire le point sur l'assainissement communal. Elles permettent notamment de détailler les prévisions de travaux voirie et les programmes d'urbanisme projetés sur les communes.

Les travaux effectués en 2022 :

- La réhabilitation des branchements de la rue de Glatigny au Chesnay-Rocquencourt : opération d'un montant de 380 k€HT subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- La mise en séparatif des rues Philippe Lebon/ Frémillon au Chesnay-Rocquencourt par création d'un collecteur Eaux Pluviales sur environ 150 ml et ce pour pallier les débordements fréquents du réseau unitaire en place

-La mise en conformité des branchements EU et EP de la résidence Saint-François Xavier à Fontenay-le-Fleury dont l'inversion des branchements (rejet EU dans collecteur public EP et rejet EP dans collecteur public EU) datait de l'origine de sa construction dans les années 1970-1980

-Le remplacement de 21 mètres de collecteur de délestage DN800 par un DN300 dans la rue du Clos de la Fontaine à Saint-Cyr-l'École en coordination après les travaux de voirie de la commune



Tranchée rue de Glatigny au Chesnay-Rocquencourt



Création du collecteur EP rue Philippe Lebon au Chesnay-Rocquencourt

COMPÉTENCE GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Le ru de Gally, affluent de la Mauldre et sous-affluent de la Seine, prend sa source à la surverse du Grand Canal dans le parc du château de Versailles. Il s'écoule dans la vallée de Gally sur une longueur de 22 km avant de se jeter dans la Mauldre à la Maladrerie de Beynes.

À la source du ru de Gally, le débit par temps sec est faible (environ 0,01 m³/s), mais quelques centaines de mètres plus en aval, il reçoit les eaux résiduaires urbaines épurées par l'usine de dépollution Carré de Réunion.



Restauration du ru de Gally et de ses affluents

HYDREAULYS a étudié la possibilité de remplacer les projets de création de bassins par un projet de renaturation et de création de zones d'expansion de crue.

Ce projet s'intègre dans les politiques européennes et nationales en vigueur sur l'eau qui visent la reconquête des milieux aquatiques et l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

La renaturation du ru de Gally permet d'améliorer les fonctionnalités du lit majeur du ru pour le stockage et l'atténuation des crues. Cette solution d'aménagement a fait l'objet d'une simulation hydraulique pour quantifier ses effets sur les conditions d'écoulement du ru de Gally en crue. Les projets sont réalisés en concertation avec les agriculteurs, les propriétaires riverains et les acteurs locaux.

Leurs objectifs sont de :

- Retrouver une morphologie « naturelle », adaptée aux débits (géomorphologie) ;
- Recréer des formations végétales diversifiées (écologie) ;
- Rétablir la fonction auto-épuratrice du cours d'eau (qualité de l'eau) ;
- Stabiliser les berges et recréer un substrat alluvial nécessaire à la vie piscicole (géomorphologie) ;
- Protéger les biens et les personnes des inondations ;
- Préserver et améliorer le paysage de la « Plaine de Versailles ».

Renaturation du ru de Gally à Chavenay

La stratégie foncière permettant au syndicat de bénéficier d'une aide pour l'acquisition et de rendre aux agriculteurs, sous conditions, certaines portions de parcelles a été adoptée en 2022. Des échanges ont été engagés avec les représentants des agriculteurs de la Plaine de Versailles et de la Chambre d'Agriculture pour un achat à l'amiable des parcelles.

Dans le cas où les acquisitions ne seraient pas possibles, la modification de la Déclaration d'Utilité Publique de 2016 a été initiée auprès des services de l'Etat après obtention d'un délai de prorogation de la DUP initial et de l'autorisation à réaliser les travaux (2027). Une réunion publique a été organisée le 7 juin 2022 pour informer les propriétaires des démarches en cours.

Ouvrage de stockage de Rennemoulin

La digue du bassin de rétention des eaux pluviales de Rennemoulin doit être renforcée pour supporter une surverse des eaux en cas d'importants phénomènes pluvieux et les deux vannes guillotines de l'ouvrage doivent être automatisées pour mieux réguler les débits en aval.

L'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de mise en conformité du barrage de Rennemoulin emportant mise en compatibilité avec les documents d'urbanisme des communes de Fontenay-le-Fleury et de Noisy-le-Roi, et au parcellaire s'est déroulée du 17 novembre au 16 décembre 2022.

L'entreprise INEO a été sélectionnée pour fournir et installer les câbles électriques nécessaires à l'automatisation des vannes guillotines du barrage. Les travaux d'installation sont programmés pour 2023. Les travaux de raccordement Enedis ont été mis temporairement en pose car les riverains ont alerté les autorités sur l'intégration des coffrets installés. Une déclaration préalable sera déposée auprès du service urbanisme de la commune de Bailly en 2023.

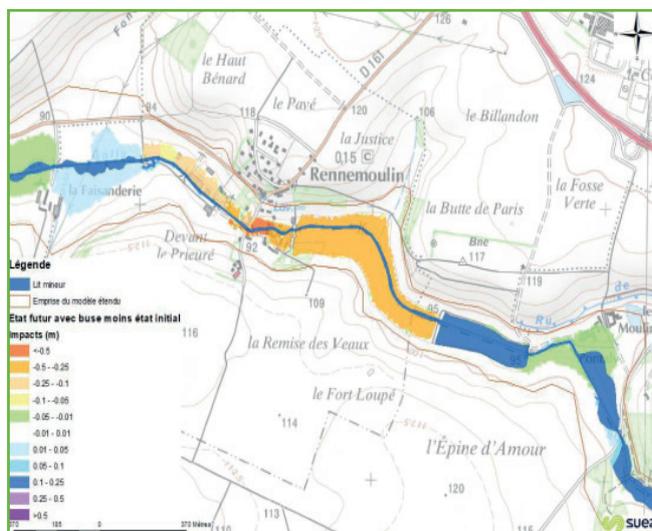
L'étude pour la déclaration des ouvrages de Maltoute et Rennemoulin a débuté. Le bureau d'études ayant obtenu le marché est ANTEA. Cette étude doit être transmise aux Services de l'Etat avant le 30 juin 2023.

Prévention des inondations : la buse de Rennemoulin

À la suite des échanges avec la DDT de 2021 et de la construction du cahier des charges par les équipes d'HYDREAULYS pour déposer un nouveau Dossier Loi sur l'Eau, il a été convenu, lors d'une réunion le 29 mars 2022, que des modélisations hydrauliques étaient nécessaires pour appréhender l'impact sur le risque inondation de l'installation d'une buse de contournement au droit du village de Rennemoulin.

Le bureau d'études SAFEGE a donc construit un modèle, dont le calage a été réalisé sur les emprises de crues (PPRI) puis sur les côtes de crues, pour connaître l'impact de la buse. Cet impact a été modélisé au droit de Rennemoulin mais également sur Villepreux et Chavenay en intégrant les différents projets de renaturation prévus sur le ru de Gally.

Les résultats ont été transmis à la DDT en décembre 2022 pour avis et décision sur la poursuite du projet.



Opérations d'entretien pour le bon écoulement de la rivière

DIG ENTRETIEN

Dans le cadre de la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) entretien de la végétation du ru de Gally (arrêté préfectoral n°SE 2018 – 000127 du 3 mai 2018), le syndicat HYDREAULYS organise des interventions sur la végétation du ru de Gally via un marché public attribué à l'entreprise BELBEOC'H 78.

2022, l'entreprise en charge du marché d'entretien de la végétation du ru de Gally a réalisé plusieurs interventions de retrait d'embâcles.

Un fauchage a eu lieu sur le secteur de la renaturation entre Rennemoulin et Villepreux.



avant / après embâcle domaine de la Faisanderie



avant / après fauchage renaturation Villepreux/Rennemoulin

Ru d'Arcy

Le 12 janvier 2022, une réunion avec les propriétaires du domaine de Gondi et les élus s'est tenue pour convenir de la nécessité de laisser la grille permettant de retenir les végétaux en sortie du bassin du domaine de Gondi et limiter le risque d'obstruction du ru comme en octobre 2021 dans la rue Amédée Brocard à Villepreux.

Les réseaux inconnus traversant le ru d'Arcy et responsables de l'inondation d'octobre 2021 ont été localisés par l'entreprise CID réseaux. Des travaux VRD (Voiries et Réseaux Divers) seront nécessaires pour identifier la nature de ces réseaux.

Plusieurs mises en charge du ru d'Arcy ont été réalisées par le groupement SEVESC/EAV pour identifier les infiltrations dans les caves des 2 maisons rue Amédée Brocard sans que les résultats ne soient probants. ANTEA a donc réalisé des mesures de débit pour qu'une opération de pompage du ru d'Arcy soit menée en 2023. En parallèle de ces investigations, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a pris en charge la réhabilitation du raccordement Eaux Pluviales passant à proximité de ces 2 habitations.

Une consultation pour réaliser des travaux au droit du chemin « entre deux murs » où l'écoulement du ru d'Arcy est entravé s'est déroulée en 2022. L'entreprise S3R a été sélectionnée pour réaliser les travaux qui auront lieu en 2023.

Curage du dalot de l'EP des Glaises

L'étude de faisabilité de raccordement des eaux pluviales de la SNCF sur le collecteur EP des Glaises à Saint-Cyr-l'École a permis d'identifier un dalot passant sous l'autoroute A12 et à l'intérieur duquel les écoulements ne peuvent plus se faire. Une opération de curage a donc été organisée et c'est le groupement SEVESC/EAV qui a obtenu le marché public. L'opération de curage de l'ouvrage a commencé le 24 octobre et la réception des travaux a eu lieu le 25 novembre 2022. Sur les 100 mètres d'ouvrage curé, ce ne sont pas moins de 346 tonnes de sables et déchets qui ont été extraites et traitées à l'usine Carré de Réunion.



Opérations d'aménagement de la rivière

Le syndicat a déposé auprès des services de la DDT, le 30 septembre 2021, un dossier DIG (Déclaration d'Intérêt Général) portant sur l'aménagement des berges du ru de Gally sur 5 sites où des zones d'érosions ont été identifiées.

L'arrêté préfectoral n°SE 2022-03-18_0001 autorisant ces travaux a été délivré le 18 mars 2022.

Les travaux, subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et conformes à l'autorisation délivrée par la DDT, ont été réalisés en 2022 sur 3 sites.

L'entreprise Terideal a obtenu le marché pour l'intervention sur les deux premiers sites. Il s'agit :

- de la reconstruction d'un mur maçonné sur un linéaire de 11 mètres à Thiverval-Grignon
- du remplacement de gabions éventrés sur un linéaire de 35 mètres à proximité de la Ferme de Pontaly à Bailly

L'entreprise Terre et Arbre a obtenu le marché pour l'intervention sur le dernier site. Les travaux ont consisté en la mise en place d'un enrochement non lié et végétalisation de la berge sur 7 mètres au droit d'un pont à Villepreux où un mur béton s'était effondré.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES

Favoriser l'innovation par le partage

Production de biogaz

En octobre 2022, nous avons reçu le Conseil d'Administration de GRDF afin de faire découvrir la station d'épuration "Carré de Réunion" et sa production de biogaz. L'usine s'est lancée dans cette aventure en innovant et devenant la première station d'épuration d'Île-de-France à produire du biogaz à partir du traitement des eaux usées, dès le mois de décembre 2019.



La plus grande unité membranaire d'Europe

Le mardi 22 mars 2022, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la station d'épuration Carré de Réunion a reçu une visite organisée par l'Astee Île-de-France pour ses membres.

Ce fut l'occasion pour une vingtaine de professionnels (SUEZ, SIAAP, VEOLIA, SEDIF, Agence de l'Eau...) de découvrir la plus grande unité membranaire d'Europe, ainsi que les différentes innovations environnementales de la station. Ce fut également l'opportunité pour certains de découvrir les travaux réalisés entre 2011 et 2017 avec la contrainte d'une usine située dans la plaine classée du Château de Versailles.

Notre turbine hydroélectrique

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre usine d'épuration Carré de Réunion, Monsieur Guillaume Foutouka, conseiller de suivi des programmes de développement du secteur de l'électricité de la République du Congo, venu découvrir notre turbine hydroélectrique, accompagné de représentants de la société Turbulent (prestataire en charge de la conception et l'installation de la turbine). Celle-ci, mise en service en octobre 2020 et située sur le rejet de la station, s'inscrit dans une démarche d'énergie renouvelable en alimentant les bornes de recharge des voitures électriques du site





Espace pédagogique

La nouvelle saison 2022/2023 des visites scolaires à l'espace pédagogique de Carré de Réunion vient de démarrer en fanfare puisque nous avons réalisé en à peine un mois le tiers des réservations de l'ensemble de l'année scolaire précédente.

60 réservations de classes ont été réalisées en quelques mois. Pour rappel, la saison dernière avait vu 62 visites sur l'ensemble de la saison.

Visite STEP Val de Gally

Dans le prolongement de la journée mondiale de l'eau, une visite était organisée à la STEP Val de Gally (Villepreux), le mardi 23 mars, à destination des élus d'Hydreaulys et des communes du territoire, sous l'égide de Veolia, délégataire sur l'usine. Ce fut l'occasion, de découvrir cette station, inscrite dans un fond de vallée et surplombée par des coteaux, où les volumes et les toitures ont été traités à la manière d'une ferme.



Au service des usagers et des collectivités



Dans le cadre de la formation de ses officiers, le SDIS78 organise régulièrement des exercices dans les établissements remarquables du territoire en raison de leur caractère historique ou des risques particuliers qu'ils représentent.

L'objectif est de prendre connaissance des particularités des lieux et de simuler une intervention « sur table », c'est-à-dire sans action sur le terrain. L'usine d'épuration de Carré de Réunion a ainsi servi de "terrain d'entraînement" le 15 mars dernier, durant une matinée en recevant des officiers qui ont pu se familiariser avec les lieux atypiques de la station.



Le 14 mai dernier, c'est avec curiosité que 3 groupes de parents et enfants se sont succédés à la station d'épuration Carré de Réunion lors des portes ouvertes organisées par le Lions Club ! Placée sous le signe de la bonne humeur et du beau temps, toutes les générations ont pu en apprendre plus sur le cycle et le traitement de l'eau. Les petits et les grands sont repartis avec de beaux souvenirs et de beaux cadeaux HYDREAULYS.

LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Bassin versant Ouest (Traitement + Transport)

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à CCSPL – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	Sans objet (réseau de transport et non de collecte, par conséquent, cet indicateur n'est pas à calculer)		
	Nombre d'abonnements	16 545	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	Nombre	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	14,936	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	21,157	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	7,781	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 348	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet		
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Factures 120 m ³	TTC/m	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné	%	–
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	120(d)	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur la période 2009-2021	5,89	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	Valeur de 0 à 120	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre /1000 abonnés	A

Indicateur de performance	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,139 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Non	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2022	Objectif 2022	Taux réalisation 2022	Obligation cumulée sur la durée du contrat	Taux réalisation cumulé sur la durée du contrat
Curage préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	11 340	12 108	93,66 %	126 238	94 %
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	11 231	11 999	93,60 %	126 238	98 %
Désobstructions	Nombre de désobstructions de réseau par km	0	–	–	–	–
Interventions	Interventions urgentes	64	–	–	–	–
	Nombre hors délai	0	0	–	–	–
	Interventions non urgentes	229	–	–	–	–

Bassin versant Est (Transport)

Indicateurs du décret du 2 mai 2007				
Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
	<p>Territoire desservi – mode de gestion du service – date d'échéance du contrat de délégation du service</p> <p>VP.199 – Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire</p> <p>D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif</p> <p>VP.056 – Nombre d'abonnements (Estimé à partir du nombre de branchements eaux usées et unitaires)</p> <p>D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées</p>	<p>Réseau de transport et à titre dérogatoire de collecte des eaux usées du bassin versant est du Syndicat HYDREAULYS</p> <p>Contrat de délégation en vigueur depuis le 01/07/08 pour une durée de 12 ans.</p> <p>Avenant n°6 prolongeant le contrat en vigueur. Date d'échéance le 31/12/2022.</p> <p>Réseau unitaire : 34 871</p> <p>3 déversoirs d'orage disposés en amont du milieu naturel et en aval de réseaux unitaires.</p> <p>Sans objet</p> <p>Cet indicateur n'est pas calculé pour les services limités au transport et à la dépollution</p> <p>947 (chiffre réévalué au fur et à mesure des contrôles de conformité et de la création de branchement)</p> <p>108</p>	<p>–</p> <p>ml</p> <p>Nombre</p> <p>Nombre</p> <p>Nombre</p>	<p>–</p> <p>A</p> <p>B</p> <p>A</p> <p>A</p>
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Différent selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	115	Valeur de 0 à 120	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	Valeur de 0 à 120	A

Indicateur de performance	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nb/1 000 habitants desservis	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	0	Nombre/1 000 kml	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0,10	Nombre/1 000 abonnés	A
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	3,64	%	A
	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	15 ans et 7 mois	Nb années	A
Financement des investissements	Montant financier des travaux de renouvellement des équipements électromécaniques	310 576 €	Euros HT	A
Actions de solidarité et de coopération	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	€/m ³	A
	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	0	Nombre	A

Assainissement communal

Indicateurs du décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	77 957	Nombre	B
	VP.056 – Nombre d'abonnements	6 729	Nombre	A
	D202.0 – Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3	Nombre	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	Non concerné	TMS	A
	D301.0 – Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	52	Nombre	B
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Différent selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	113	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Non concerné	%	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Non concerné	%	A
	P258.1 – Taux de réclamations	0	Nombre/1 000 abonnés	A
Actions de solidarité et de coopération	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A
	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Avancement des obligations contractuelles

Obligation	Obligation à fin 2022	Réalisé à fin 2022	Avancement
Curage EU + UN (ml)	31 270	30 149	96 %
Curage EP (ml)	10 445	10 384	99 %
Inspections télévisées (ml)	35 394	36 684	104 %
ICGP	–	113/ 120	–

STEP Val de Gally (Traitement + Transport) 1^{er} semestre

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à la CCSP – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	sans objet (cet indicateur n'est pas calculé pour les services limités au transport et à la dépollution)		
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	7 052	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	14 937	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	NC	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	122,1	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	Sans objet		
Tarifification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	≠ selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Non concerné		
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)	Sans objet		
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	Sans objet		
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0	Nombre habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	31,83	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	88	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	Valeur de 0 à 120	A
	P256.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité	15 ans et 7 mois		
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A

Indicateur de performance	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,69	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2022
Curage Préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	3 463
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	1 723
Désobstructions	Nombre des désobstructions de réseau par km	0
Interventions	Interventions urgentes et non urgentes	11

STEP Val de Gally (Traitement + Transport) 2^{ème} semestre

Les indicateurs complémentaires pour les rapports soumis à la CCSP – Décret du 2 mai 2007

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Caractéristiques techniques	D201.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	sans objet (cet indicateur n'est pas calculé pour les services limités au transport et à la dépollution)		
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire	7 052	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif	14 937	km	A
	Linéaire de réseaux de collecte des eaux pluviales	NC	km	A
	D203.0 – Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	872	TMS	A
	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif		Sans objet	
Tarification	D204.0 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	≠ selon commune	€ TTC/m ³	A
Indicateur de performance	P201.1 – Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	sans objet (cet indicateur n'est pas calculé pour les services limités au transport et à la dépollution)		
	P202.2B – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Valeur de 0 à 120	A
	P203.3 – Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P204.3 – Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	Oui	Oui / Non	A
	P205.3 – Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Oui	Oui / Non	A
	P206.3 – Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100	%	A
	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (note de 0 à 140)		Sans objet	
	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif		Sans objet	
	P251.1 – Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,024	Nombre / 1 000 habitants desservis	A
	P252.2 – Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	5	Nombre / 100 km	A
	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	%	A
	P254.3 – Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100	%	A
	P255.3 – Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	Valeur de 0 à 120	A
P256.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité		15 ans et 7 mois		
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	Oui	Oui / Non	A

Indicateur de performance	P257.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0 %	%	A
Actions de solidarité et de coopération	P207.0 – Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité	0	€/m ³	A
	Nombre de demandes d'abandons de créances reçues	0	Nombre	A

Les indicateurs complémentaires proposés par la FP2E

Thème	Indicateur	2022	Unité	Degré de fiabilité
Dépollution	Indice de conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	Oui	Oui / Non	A
Satisfaction des usagers	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Oui	Oui / Non	A
Accès à l'eau	Existence d'une CCSPL	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Existence d'une commission départementale Solidarité Eau	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 9001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Certification	Obtention de la certification ISO 14001 version 2015	Oui	Oui / Non	A
Indicateur FP2E	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui	Oui / Non	A

Les indicateurs spécifiques du contrat

Indicateurs techniques du réseau l'assainissement eaux usées		Exercice 2022
Curage Préventif	Linéaire de réseau curé (ml)	40
Inspections télévisées	Linéaire de réseau inspecté (ml)	1 214
Désobstructions	Nombre des désobstructions de réseau par km	0,18
Interventions	Interventions urgentes	19
	Nombre hors délai	0
	Interventions non urgentes	128

NOS CHIFFRES CLÉS



Un territoire de
31 communes
de l'ouest parisien



2 usines
d'épuration
des eaux usées



252 km
de réseaux de collecte
et de transport



463 000
habitants raccordés
aux réseaux



Carré de Réunion traite
les eaux usées de
340 000
habitants



Val de Gally traite
les eaux usées de
45 000
habitants



Carré de Réunion :
1^{ère} référence
d'Europe avec 180 000 m²
de surface membranaire



17 millions
de m³ d'eau assainie
par an



22 km
de cours d'eau
entretenus



HYDREAULYS



HYDREAULYS

12 rue Mansart – 78000 Versailles

01 39 23 22 60

Rejoignez-nous sur :



@EauxSeineOuest



@Hydrealuls

Retrouvez toutes les informations
concernant HYDREAULYS sur :

www.eauxseineouest.fr